

*Programme des Nations Unies pour le développement  
Burkina Faso*



*Au service  
des peuples  
et des nations*

**Briefing socioéconomique**

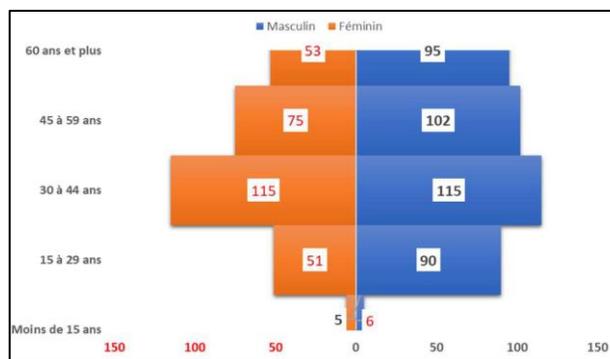
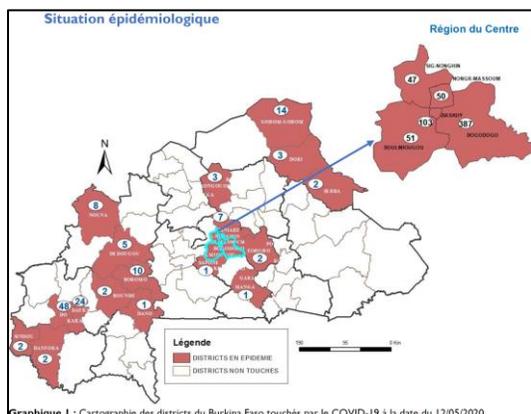
*Impacts socioéconomiques du COVID-19*

**Mai 2020**



# 1. Situation de la pandémie du Covid-19

Les premiers cas au Burkina Faso de la maladie à coronavirus 2019, COVID-19 en sigle, ont été confirmés le 9 mars 2020 après le cas suspect du 05 février 2020 qui s'est révélé négatif après analyses. Depuis là, la propagation est croissante. A la date du 12 Mai 2020, neuf sur treize régions du pays sont touchées par l'épidémie (Centre, Hauts-Bassins, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun, Plateau Central, Cascades, Centre-Sud, Sud-Ouest et Sahel) et le cumul des cas confirmés est de 773, dont 291 femmes et 482 hommes avec un sexe ratio de 1,66



## 2. Les mesures gouvernementales

Pour rompre la chaîne de transmission du Covid-19, le Gouvernement a pris, en plus des mesures barrières conventionnelles un certain nombre de dispositions de prévention dont la fermeture, pour compter du 16 mars, des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire, professionnel et universitaire. Le 20 mars, le Président de la République en personne a annoncé une série de mesures de sécurité, incluant :

- ✓ L'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes ;
- ✓ L'instauration d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00 du matin sur toute l'étendue du territoire, pour compter du 21 mars 2020 à l'exception des personnels sous astreintes ;
- ✓ La fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, aux vols commerciaux ;
- ✓ La fermeture des frontières terrestres et ferroviaires pour une durée de deux semaines ;
- ✓ La suspension immédiate des opérations d'enrôlement biométrique, de délivrance de cartes nationales d'identité burkinabè ;
- ✓ L'application des mesures d'hygiène dans tous les lieux publics et privés.

Par ailleurs, il a annoncé que les mesures restrictives concernant les débits de boissons, les restaurants, les salles de cinéma, de jeux et de spectacles, les marchés et les yaars seront prises par les autorités compétentes. Le gouverneur de la région du Centre a décidé qu'à compter du 26 mars, les gros marchés et yaars des communes de son ressort territoriale seront fermés. Y faisant suite, le maire de Ouagadougou a fermé 40 marchés et yaars. Le 27 mars 2020, Ouagadougou et dix autres villes (Bobo-Dioulasso, Boromo, Houndé, Dédougou, Dano, Kongoussi, Banfora, Sindou,

Manga et Zorgho) ayant enregistré au moins un cas de coronavirus sont placées en quarantaine. Sans une autorisation spéciale délivrée par l'administration, personne ne peut sortir ou entrer dans ces villes. Le port du cache-nez est devenu obligatoire dès le 27 avril 2020 sur tout le territoire national. Ces mesures semblent avoir un effet positif sur le nombre de contaminés, dont le pic semble avoir été atteint au cours de la première semaine du mois d'avril.

### 3. Potentiels impacts socioéconomiques des mesures de lutte contre le Covid-19

Les mesures barrières (confinement) et d'atténuation prises par le gouvernement auront des conséquences importantes sur la production et la demande des biens et services, les activités commerciales et le bien-être des populations en général et des plus vulnérables en particulier<sup>1</sup>.

**Du côté de l'offre de biens et services.** Des impacts négatifs sont attendus sur la quantité et la qualité du facteur travail. Le confinement va rendre inactive une partie de la population auparavant occupée, notamment dans le secteur informel et travaillant la nuit. Comme il existe une relation positive entre le travail et production, tout choc négatif sur la quantité de travail va se traduire en perte de production. Le secteur informel<sup>2</sup> fournit une bonne partie du PIB au Burkina et mobilise 70% de l'emploi total non agricole (près de 95% des travailleurs de l'agglomération de Ouagadougou). Les secteurs du tourisme, de la culture, du commerce (restaurants et hôtels) et du transport (respectivement 23,8% et 8,9% du PIB en 2019 (FMI/FEC, 2020)) sont autant impactés que le secteur informel.

**Du côté de la demande de biens et services,** il est potentiellement attendu : (i) *Une baisse de la consommation des ménages.* Les revenus ayant baissé du fait de la perte de production, la consommation à moyen et long terme va baisser ; (ii) *Une baisse des investissements.* L'avenir à court, moyen et long terme étant empreint de pessimisme, les investissements privés et publics vont baisser. Il en est de même du crédit à l'économie, notamment au secteur privé<sup>3</sup> ; (iii) *Une réorganisation du budget de l'Etat.* La baisse de l'activité économique entraîne de facto une baisse des recettes fiscales et non fiscales. Notamment, la baisse de la consommation va entraîner une baisse de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Les difficultés budgétaires des pays donateurs peuvent se traduire par une réduction des financements au titre de l'Aide publique au développement ; (iv) *La baisse des dépenses d'investissement public* au profit des dépenses sociales et surtout des dépenses de santé directement liées au Covid-19 ; (v) *Le creusement du*

---

<sup>1</sup> Au nombre des plus vulnérables, il y a : (i) les personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents et les personnes âgées. Ils ont le plus fort risque de développer de graves problèmes de santé, (ii) les jeunes, qui connaissent déjà de forts taux de chômage et de sous-emploi, sont plus vulnérables à la baisse de la demande de main-d'œuvre, (iii) les femmes, qui sont surreprésentées dans les secteurs les plus touchés (comme les services) ou dans les professions qui sont en première ligne pour gérer l'épidémie (les infirmières par exemple). Elles ont aussi moins accès à la protection sociale et vont assumer une part disproportionnée de l'économie des soins avec la fermeture des écoles, (iv) les travailleurs non protégés, dont les travailleurs indépendants, les travailleurs précaires et ceux de l'économie des petits boulots, qui n'ont pas accès aux dispositifs de congé maladie et de congés payés et sont moins protégés par les mécanismes conventionnels de protection sociale et autres formes de stabilisation des revenus, (v) les réfugiés et les déplacés internes, qui sont déjà particulièrement vulnérables.

<sup>2</sup> Le rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008 de l'OCDE estimait à 55,8% la part du secteur informel dans le PIB, ; elle est de 21% hors agriculture (<https://www.oecd.org/fr/csao/publications/42358563.pdf>) Voir aussi <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/49526780.pdf>

<sup>3</sup> Voir Figure 4, qui indique une relation positive entre la Consommation du gouvernement et la production intérieure brute (PIB) par tête.

*déficit budgétaire*. L'Etat aura à assumer plus de dépenses sociales que prévues et faire face à une baisse des recettes ; et (vi) *Un ralentissement du commerce extérieur, dû à la baisse des prix des principaux produits d'exportation couplée à la fermeture des frontières des pays importateurs*<sup>4</sup>.

**Du point de vue sociale**, Il est attendu un creusement de la pauvreté et une augmentation des inégalités. 40,1% des burkinabè vivent en dessous du seuil de pauvreté et le monde rural essentiellement agricole contribue pour 94% à cet état (EMC, 2014). Toute réduction de la production et des revenus agrosylvopastoraux contribue automatiquement à l'accroissement de la pauvreté. Une recrudescence de l'insécurité et des protestations sociales est envisageable. Le Pays est confronté depuis 2016 à une insécurité généralisée qui se manifeste avec acuité dans les régions dites des trois frontières du Burkina, du Mali et du Niger. Cette insécurité mobilise les énergies des Forces de défense et de sécurité (FDS) et les volontaires communautaires pour aider les FDS. La mobilisation de ces forces pourrait être insuffisante sur le front Covid-19 (respect des mesures barrières) et engendrer des protestations des populations.

	2019	Scénario tendanciel					Scénario impact COVID 19			
		2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	
	est.	proj.	proj.	proj.	proj.	proj.	proj.	proj.	proj.	
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	5,7	6,3	6,6	6,5	6,6	2,0	6,1	5,7	6,2	
<i>Déflateur</i>	1,8	1,7	1,4	1,9	1,0	2,9	1,7	1,8	1,4	
<i>Inflation</i>	-3,2	2,3	1,8	2,6	1,6	3,9	2,4	2,8	2,4	
<b>Variation sectorielle</b>										
<i>Primaire</i>	2,9	5,1	4,7	4,3	4,9	1,9	3,8	2,6	5,0	
<i>Secondaire</i>	0,3	6,7	7,1	6,5	6,1	1,7	9,8	5,8	5,9	
<i>Tertiaire</i>	9,7	6,2	7,2	6,9	6,5	2,4	5,7	6,5	6,1	

Source : DGEP

## 4. Impacts estimés du Covid-19 sur le Burkina Faso

L'analyse macro-budgétaire des principaux effets du Covid-19 sur l'économie nationale par le ministère de l'économie, des finances et du développement, fait ressortir que cette pandémie aura un impact très négatif et risque de compromettre l'équilibre macroéconomique et les ambitions du Gouvernement en matière de financement du Plan national de développement économique et social (PNDES). La prise en charge de la pandémie et les mesures de mitigations vont impacter les allocations budgétaires avec des effets d'éviction au détriment des secteurs porteurs de croissance déjà sérieusement handicapés par les défis sécuritaires et humanitaires.

**Sur le plan macroéconomique**, une contreperformance de la croissance économique est relevée. En scénario tendanciel, la croissance économique ralentira drastiquement pour s'établir à 2,0% contre 6,3% postulée, soit une baisse de 68,3%. Cette contreperformance serait imputable au

<sup>4</sup> Le coton et l'or occupent une place prépondérante dans les exportations totales au Burkina Faso. Ils représentent à eux seuls près de 79% des exportations du pays entre 2015 et 2019 (FMI/FEC 2020).

ralentissement des secteurs primaire (1,9% contre 5,1%), secondaire (1,7% contre 6,7%) et tertiaire (2,4% contre 6,2%).

**Du point de vue demande**, la consommation finale baissera (4,9% contre 5,4%) en lien avec le fléchissement de la consommation finale du secteur privé (-1,4%), à la suite des pertes de revenus et d'emplois. Les investissements, tant privé (les ménages et les sociétés) que public, baisseraient respectivement de 0,3% et 7,1% du fait de la conjoncture et de l'incertitude. Les exportations et les importations baisseraient et de façon plus prononcée pour les importations. Ces baisses respectives contribueront à l'atrophie de la croissance économique.

Domaine	Coût total	Part relative (%)
Coordination et prise en charge des cas	139 507 108 998	78,42
Communication	1 057 612 800	0,59
Surveillance	9 721 377 089	5,46
Points d'entrée	10 800 000	0,01
Equipement d'intervention rapide	46 946 000	0,03
Logistique	12 787 424 031	7,19
Prévention et contrôle des infections	9 381 109 025	5,27
Prise en charge des cas	4 730 664 560	2,66
Laboratoire	356 581 309	0,20
Recherche	250 000 000	0,14
Post épidémique	50 000 000	0,03
<b>Coût total du plan</b>	<b>177 899 623 812</b>	<b>100,00</b>

Source : Plan de préparation et de riposte / Ministère de la santé (avril 2020)

**Le taux d'inflation** se situerait à 3,9% contre 2,3%, en lien principalement avec la pression sur les prix des importations, du fait de la fermeture de certaines frontières stratégiques.

Au niveau **des finances publiques**, les recettes totales et dons devraient se situer à 1917,8 milliards FCFA (3,2 milliards de USD) contre 2223,7 milliards de FCFA (3,7 milliards de USD), soit un gap de 306,0 milliards de FCFA (514,3 millions de USD, dont 227,1 milliards de FCFA (381,7 millions de USD) de recettes fiscales et 18,9 milliards de FCFA (31,8 millions de USD) de recettes non fiscales. Le taux de pression fiscale s'établirait ainsi à 16,1% contre 18,1% en tendanciel<sup>5</sup>.

En ce qui concerne **les dépenses totales et prêts nets**, ils se situeraient à 2 361,9 milliards de FCFA (4 milliards de USD) à fin décembre 2020 contre 2 498,8 milliards de FCFA (4,2 milliards de USD) en tendanciel, soit une baisse de 200 millions de USD (-5,5%). Cette baisse, imputable essentiellement à celle des dépenses en capital (-351,6 milliards soit -39,5%), est toutefois atténuée par l'augmentation des dépenses courantes (+214,7 milliards de FCFA), notamment les transferts de l'Etat (+153,1 milliards de FCFA).

Au total, le pays enregistrerait un déficit global base engagement de 444,3 milliards de FCFA (5,0% du PIB) contre 275,1 milliards de FCFA (3,0% du PIB), soit une dégradation du déficit de 169,0 milliards de FCFA. Le solde des transactions courantes se situerait à -8,3% contre -7,2% en tendanciel, soit une dégradation de 1,1%. Le besoin d'endettement risque de s'accroître pour atteindre 1 154,4 milliards de FCFA en 2020 contre 719 milliards FCFA initialement.

Du point de vue **sécurité alimentaire**, la FAO<sup>6</sup> estime que la population à risque de la région ouest africaine pourrait doubler par rapport aux projections du Cadre Harmonisé (CH) et de l'Integrated Phase Classification (IPC) si on inclut les populations très vulnérables vivant dans des bidonvilles

<sup>5</sup> Les seuls droits et taxes recouverts sur les importations en provenance de la Chine sont de 70,86 milliards de FCFA (119 millions de USD) en moyenne en 2018 et 2019, soit un recouvrement mensuel de 5,9 milliards de FCFA (10 millions de USD). Pour l'année 2020, ce recouvrement moyen mensuel est de 5,38 milliards de FCFA entre janvier et février. Certes, on peut estimer un effet de rattrapage en termes de recettes, au fur et à mesure que la situation sanitaire va se normaliser aux niveaux mondial et national.

<sup>6</sup> FAO 2020. Update on the impact of Covid-19 on food and nutrition security in West and Central Africa. 17 April.

urbains et celles déjà vulnérables (auparavant dans la phase 2). Elle indique aussi que 12 millions d'enfants (6 à 59 mois) des régions du centre et de l'ouest de l'Afrique seraient gravement sous-alimentés, contre 8,2 millions lors de la saison de vaches maigres 2019. Toutefois, la FAO affirme qu'en moyenne, la disponibilité alimentaire et la tendance des prix au Burkina Faso resteront stables.

Au niveau micro, Broederlijk Delen au Burkina Faso (2020)<sup>7</sup> analysant l'impact du Covid-19 sur un groupe cibles de 102 microentreprises à Ouagadougou et disséminées dans différents quartiers, montre que :

- ✓ La majorité des personnes interviewées, incluant femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, se dit fortement (57,6 %) à moyennement (31,7 %) affectée par les mesures prises pour arrêter la propagation du virus ;
- ✓ Ce sont essentiellement les femmes (52%) qui ont dû suspendre leur activité depuis l'avènement du Covid-19 et des mesures préventives prises par l'État. La plupart des petits entrepreneurs s'approvisionnent auprès de grossistes à Ouagadougou et ce sont les femmes qui se ravitaillent plus directement au niveau du milieu rural (26%) et par conséquent plus affectées par les mesures de confinement ;
- ✓ Seuls 26% des enquêtés ont arrêté les activités. Les autres sont plus confrontés au ralentissement des activités, problème de ravitaillement en marchandises, augmentation des prix de certains produits et les pertes importantes de revenus ;
- ✓ 42% des enquêtés affirment avoir un crédit en cours et 84% déclarent ne pas pouvoir rembourser leur prêt à l'échéance ;
- ✓ La capacité de résilience des entrepreneurs est inférieure à deux semaines et environs 28% des femmes disent ne pas pouvoir résister au-delà d'une semaine ;
- ✓ 22% des interviewées ont développé différentes stratégies pour s'adapter à la crise (réaménagement des heures de vente et adaptation des produits vendus) ;
- ✓ La plus grande crainte de tous les interviewés est de ne plus pouvoir subvenir aux besoins alimentaires de leur famille.
- ✓ La plupart de ces attentes sont des mesures sociales prises en charge par l'État.

## 5. Organisation de la riposte

Pour faire face au Covid-19 le Gouvernement a préparé un plan de riposte dont le montant s'élève à 177 milliards 900 millions FCFA (300 millions de USD environ). Ce plan est principalement axé sur la prise en charge des cas, la prévention et le contrôle des infections. La grosse partie de ce plan (78 ,42%) est réservée à la prise en charge des cas, qui inclue le confinement hôtelier pour la prise en charge de symptomatiques de COVID-19. Le reste (21,58%) est affecté à la prévention et au contrôle des infections. Il faut noter que le plan de riposte prévoit un pic de 7000 cas graves dont 5% (soit 350) de décès avant la fin de l'épidémie.

Outre ce plan de riposte, le gouvernement a pris des mesures pour (i) soutenir l'offre de soins de santé, (ii) assurer la relance économique du pays et (iii) garantir la soutenabilité budgétaire. Ces mesures, d'ordre fiscale et accès au financement, d'accompagnement aux entreprises en difficulté,

---

<sup>7</sup> Rapport d'enquêtes de l'impact de l'avènement du Covid-19 sur les populations fragiles au Burkina Faso de l'Organisation non-gouvernementale belge spécialisée dans l'aide au développement, avril 2020

sociales et de relance de l'économie, qui incluent le plan de riposte, nécessitent la mobilisation de près de 394 milliards de FCFA (662 millions de USD environ, soit 4,45% du PIB). Au nombre de ces mesures il y a :

### **Mesures fiscales et d'accès au financement**

- ✓ La remise automatique des pénalités et amendes exigibles ;
- ✓ La suspension des opérations de contrôle sur place à l'exception de cas avérés de fraudes ;
- ✓ L'exemption de la contribution des micro-entreprises du secteur informel ;
- ✓ L'exonération de la TVA sur la vente des produits utilisés dans le cadre de la lutte ;
- ✓ L'exonération des taxes et droits de douane sur les produits pharmaceutiques, les consommables médicaux et équipements entrant dans le cadre de la lutte contre le coronavirus;
- ✓ Le report de la date limite de paiement de la taxe sur les véhicules à fin juin 2020 ;
- ✓ La délivrance des attestations de situation fiscale aux entreprises non en règle de leurs obligations fiscales jusqu'au 30 juin 2020 ;
- ✓ La suspension de la Taxe patronale d'apprentissage (TPA) sur les salaires au profit des entreprises du secteur du transport des personnes et de l'Hôtellerie ;
- ✓ La suspension des poursuites en matière de recouvrement des créances fiscales et de la perception du minimum forfaitaire pour les Établissements relevant du secteur du Transport des personnes, de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme ;
- ✓ La réduction de 25% de la patente au profit des Entreprises du secteur du Transport des personnes, de l'Hôtellerie et du Tourisme. Les entreprises ayant déjà payé la patente pourront opter pour une compensation avec les autres impôts locaux ;
- ✓ L'application d'un taux réduit de TVA de 10% au secteur de l'Hôtellerie et de la Restauration;
- ✓ La suppression des charges et taxes imposables à l'organisation des activités culturelles ;
- ✓ L'annulation des pénalités de retard dans l'exécution des marchés publics au niveau de l'État central et des collectivités territoriales ;
- ✓ Les remises d'impôts directs dans le cadre d'un examen individualisé des demandes et ce, pour les cas extrêmes.

### **Accompagnement des entreprises en difficulté**

- ✓ Le report d'échéances pour les entreprises qui en font la demande ;
- ✓ La répercussion de la baisse du coût de ressources de la BCEAO sur les taux d'intérêt de crédits à la clientèle, dans le cadre des réaménagements de crédits aux entreprises résidentes ;
- ✓ L'utilisation de la subvention de l'État à la presse privée au titre de l'année 2020 et des crédits disponibles au titre du Fonds d'appui à la presse privée pour accompagner le secteur ;
- ✓ La réduction de 50% au titre de l'année 2020, du paiement de la redevance TNT pour les télévisions et des redevances ARCEP<sup>8</sup> pour les organes de presse de radiodiffusion.

### **Mesures sociales d'accompagnement**

- ✓ La prise en charge des factures d'eau de la tranche sociale, et la gratuité de la consommation au niveau des bornes fontaines ;
- ✓ La prise en charge des factures d'électricité pour les couches sociales utilisant des branchements de 3 ampères monophasés ;

---

<sup>8</sup> ARSEP : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

- ✓ Le rabattement des factures d'électricité de 50% pour les couches sociales utilisant des branchements de 5 et 10 ampères monophasés ;
- ✓ L'annulation des pénalités sur les factures de la SONABEL et de l'ONEA<sup>9</sup> ;
- ✓ La réduction de 50% du coût des kits solaires dans le cadre du projet Solar Home System pour les ménages vulnérables ;
- ✓ La réactivation des boutiques témoins de la SONAGESS<sup>10</sup> ;
- ✓ La sécurisation des stocks de produits de grande consommation, en concertation avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et le contrôle économique renforcé des prix sur le territoire national ;
- ✓ La suspension des loyers dans les marchés et Yaars fermés ;
- ✓ La suspension des droits de place dans les marchés et Yaars fermés ;
- ✓ La prise en charge des factures d'eau et d'électricité dans les marchés et Yaars fermés ;
- ✓ La prise en charge des frais de gardiennage dans les marchés et Yaars fermés ;
- ✓ Le don de vivres aux personnes vulnérables des marchés et Yaars fermés à travers leurs faîtières ;
- ✓ La gratuité du stationnement pour les taxis des marchés et Yaars fermés.

### **Mesures de soutien à la relance de l'économie**

- ✓ La mise en place d'un fonds de relance économique des entreprises en difficultés d'un montant de 100 milliards FCFA ;
- ✓ L'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments pour bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale, d'un montant de 30 milliards FCFA ;
- ✓ L'instauration d'un fonds de solidarité au profit des acteurs du secteur informel, en particulier pour les femmes, pour la relance des activités de commerce des légumes et fruits, d'un montant de 5 milliards FCFA ;
- ✓ Le financement de la recherche sur les maladies infectieuses et la production de médicaments pour un montant de 15 milliards FCFA ;
- ✓ La poursuite du règlement de la dette intérieure.

Les Burkinabè appuient les pouvoirs publics dans la lutte contre cette pandémie. En plus de chaîne de solidarité pour l'atténuation des effets de la lutte contre le Covid-19 (au titre de la mobilisation des ressources le président a cédé six mois de son salaire, le premier ministre quatre mois, les ministres d'État deux et tous les autres ministres mois de leur salaire). Plusieurs structures ainsi que des personnes physiques font des dons en nature ou en espèces et le ministère de la santé, récipiendaire, rassure quant à la bonne utilisation de ceux-ci.

## **6. Contribution du Système des Nations Unies à la riposte nationale**

Face à l'urgence de la situation et pour contribuer à la mise en œuvre du plan national de riposte, le Système des Nations Unies au Burkina Faso a élaboré un plan multi-acteur et multi-secteur autour de trois principaux axes :

- (i) Contenir et contrôler la propagation de la maladie par la prise en charge adéquate et la surveillance épidémiologique. Cet axe veillera à ce que le contrôle de l'infection soit effectué

<sup>9</sup> SONABEL : Société nationale burkinabe d'électricité; ONEA : Office national de l'eau et de l'assainissement ;

<sup>10</sup> SONAGESS : Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire du Burkina Faso

par une prise en charge adéquate. Il portera de plus, sur le suivi des personnes contacts et la surveillance épidémiologique ;

- (ii) Prévenir la survenue de nouveaux foyers de contamination par la communication, l'engagement communautaire l'accès facilité aux services de lavage des mains ('Wash')<sup>11</sup> ;
- (iii) Protéger les communautés et leurs moyens d'existence des effets de la crise sanitaire et des conséquences de la distanciation sociale. Le SNU va ainsi accompagner le Gouvernement dans la mise en place de mesures sociales spécifiques protégeant les droits socio-économiques, le renforcement du fonctionnement de l'administration publique et de la résilience institutionnelle, le soutien du plan de relance économique du pays. Un service logistique transversal au Gouvernement sera aussi fourni.

Les agences du SNU se sont ainsi rendues disponibles pour apporter un appui à trois niveaux :

- ✓ Stratégique et politique, en maintenant un dialogue continue avec le Gouvernement et les partenaires au développement du Burkina pour assurer une adaptation des appuis et un accompagnement du plaidoyer pour le financement ;
- ✓ Technique et normatif avec des interventions et l'accompagnement de l'OMS ;
- ✓ Opérationnel à travers les programmes adaptés et l'accompagnement spécifique sur les axes 2 et 3.

Conformément au plan SNU, le PNUD a élaboré un plan de réponse au COVID-19. Ce plan vise à renforcer davantage les efforts en cours du Gouvernement et des partenaires. Ce plan, qui a reçu un engagement fort au niveau national et du Siège, vise à :

- ✓ Contribuer au renforcement des mécanismes de coordination aux niveaux national et régional ;
- ✓ Aider à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de communication des risques et d'engagement communautaire avec des partenaires pertinents afin de s'engager auprès d'auditoires et de collectivités identifiés ;
- ✓ Soutenir le « Centre opérationnel d'interventions et de gestion des urgences sanitaires (CORUS) », qui joue un rôle central dans la prévention, l'information et la sensibilisation des populations ;
- ✓ Appuyer la conduite, dès que possible, d'une étude d'impacts socioéconomiques pour mieux éclairer les mesures/stratégies d'atténuation et de réduction des retombées économiques indirectes sur l'économie nationale.

## 7. Conclusion

Il a été constaté lors des précédentes crises (Ebola) dans les pays de la région :

- ✓ Une réduction de l'espace de dialogue politique et d'expression ;
- ✓ Une faible réceptivité des populations des informations et instructions du Gouvernement, du fait de l'insuffisante confiance dans le pouvoir en place ;

---

<sup>11</sup> Ceci se fera par le biais de campagnes de communication, de programmes d'engagement communautaire et à l'accès facilité à l'eau et aux services d'assainissement et d'hygiène.

- ✓ Des violations des droits de l'homme lorsque des forces de sécurité imposent des restrictions édictées ;
- ✓ L'attisement des tensions sociales dû à la désinformation, aux discours haineux, en particulier par le biais des médias sociaux ;
- ✓ L'érosion de la cohésion sociale par la suspicion, l'isolement et la stigmatisation des survivants, des travailleurs de la santé et des étrangers ;
- ✓ Une faible coordination et une incohérence dans la prestation des services du fait de la forte centralisation des décisions, qui a entraîné une méfiance et une frustration accrues ;
- ✓ L'augmentation de l'insécurité alimentaire due au ralentissement de l'économie, alors qu'elle est un outil très important pour la prévention et l'atténuation des conflits.

Tirant les leçons de ces crises et prenant en compte le Cadre de réponse immédiate des Nations Unies (NU) au Covid-19, on retient qu'il est bon de répondre à l'urgence sanitaire tout en préparant le relèvement économique. En plus des mesures d'atténuation déjà prises, ceci pourrait passer par :

- ✓ L'alignement de la réponse du SNU au Burkina Faso au Cadre de réponse immédiate des NU ;
- ✓ Le soutien accru des capacités des institutions de gestion des crises, y compris le Gouvernement et les forces de sécurité dans la gestion des données, la communication et la sensibilisation des communautés ;
- ✓ Le soutien au dialogue sur les stratégies d'intervention et de relèvement en aidant les gouvernements central et décentralisés à assurer des processus inclusifs dans l'adaptation et la conception des systèmes de protection sociale.
- ✓ La focalisation sur les plus vulnérables, qui pourraient aussi être ceux qui ont le plus de griefs, peut aider à réduire ou à prévenir de futurs conflits et à mieux se reconstruire à la suite de la crise ;
- ✓ Le soutien à la cohésion sociale pendant la crise est essentiel pour faire face à la polarisation potentielle religieuse, ethnique ou communautaire ;
- ✓ La lutte contre les discours haineux, la stigmatisation et la lutte contre les traumatismes en investissant pour améliorer les soutiens psychologiques et soins de traumatologiques afin de reconstruire le tissu social affaibli par les stéréotypes nuisibles liés à la propagation du virus ;
- ✓ La négociation avec les banques d'un moratoire sur le paiement de la dette des agents de la fonction publique ;
- ✓ La Préservation du capital productif en injectant de la liquidité dans les entreprises en difficulté pour maintenir l'activité. Le gouvernement pourra négocier un moratoire de paiement des dettes des entreprises privées et ouvrir un guichet de garantie d'emprunt des petites et moyennes entreprises ;
- ✓ L'accélération du remboursement des arriérés de paiement de la dette des entreprises privées ;
- ✓ L'appui au développement des chaînes des valeurs (chaînes d'approvisionnement) saines (non vectrices de l'infection à Covid-19) pour des marchés pro-pauvres ou accessibles aux ménages vulnérables ;
- ✓ La conduite d'une étude d'impact multi-secteur et multi-acteurs approfondie pour tirer toutes les leçons macro, sectorielles, micro et sociales de la pandémie et mieux se préparer pour faire face aux futures crises.